



LE SPL VOUS DONNE LA PAROLE

L'ÉVOLUTION DU DIALOGUE SOCIAL S'IMPOSE

Il y a bientôt un an, plusieurs membres de l'Association pour le renouveau du dialogue social ont accepté d'ouvrir une section syndicale Air France au sein du SPL, syndicat indépendant de pilotes affilié à la CFDT. Notre objectif n'est pas de rajouter une nouvelle organisation syndicale à un paysage déjà confus, mais de mettre en œuvre nos convictions en nous impliquant directement dans le dialogue social afin de le faire évoluer.

Cette démarche – dont la nécessité est une nouvelle fois démontrée à l'heure où notre entreprise s'enfonce dans un énième conflit destructeur – va bientôt voir sa première concrétisation avec la mise à disposition d'une plate-forme permettant à tous les pilotes du Groupe de s'exprimer de manière libre sur les grands enjeux auxquels nous sommes confrontés.

CE QUE LE SPL PROPOSE

C'est également le sens de notre courrier adressé aux membres de la direction du Groupe (*voir verso*). Notre souhait n'est pas de contribuer au conflit actuel, mais uniquement de proposer une alternative dans la façon dont sont organisées les relations sociales qui aboutissent à ces conflits récurrents. La mise en place d'une démarche participative est plus que



nécessaire. Elle doit permettre que les grands projets et les grands dossiers ne soient plus traités en mode conflictuel, mais soient co-construits dans une volonté largement partagée. En faisant appel aux derniers moyens d'analyse sémantique, nous voulons proposer un outil d'expression qui permette à tous les salariés de présenter leur vision et leur volonté pour ce qui concerne l'avenir du Groupe et la façon selon laquelle ils souhaitent exercer leur métier. Notre conviction est que seule une ambition partagée par tous les salariés permettra à l'entreprise de relever les nombreux défis face auxquels elle est confrontée. ☺☺☺





LETTRE OUVERTE PARIS, LE 3 AVRIL 2018

À l'attention de Monsieur Jean-Marc Janaillac,
Président-Directeur Général d'Air France-KLM
45, rue de Paris 95747 ROISSY CDG Cedex

Monsieur,

Face au risque que notre entreprise s'enfonce dans un conflit de longue durée, nous nous permettons de vous renouveler notre proposition de sortir de cette impasse par le renouveau du dialogue social.

Nous avons la conviction que la majorité des salariés, bien que convaincue de la nécessité d'obtenir une rétribution financière plus en rapport avec son effort, entend également vos arguments sur la nécessaire modération salariale pour assurer une croissance durable à notre entreprise.

Nous sommes surtout convaincus que les salariés sont très majoritairement opposés à la façon dont les relations sociales de l'entreprise sont organisées qui en omettant d'impliquer en amont tous les collaborateurs aux projets et en n'orientant principalement la communication que sur les coûts du personnel entraîne les organisations professionnelles vers des relations conflictuelles récurrentes.

Nous vous renouvelons donc notre demande d'ouvrir à l'intelligence collective la construction d'un plan stratégique basé sur une ambition partagée dont la réalité du partage sera écrite dans un accord autour de deux leviers :

- ① **Principe de modération salariale indexé sur la croissance effective de l'activité.**
- ② **Principe de recherche permanente de pistes de productivité dont les bénéfices seront partagés entre l'entreprise afin de financer une croissance durable et les salariés impliqués par ces mesures de productivité.**

La défense des positions du Groupe en CC et MC, particulièrement sur le marché en forte croissance du Province-Europe, le déploiement rapide des *low-cost* LC, l'arrivée du *connecting* assisté, le renouvellement de la flotte... les challenges sont nombreux et il est incontournable que nous nous donnions tous les moyens de notre ambition.

Pour autant, notre réussite ne peut s'envisager sans une mobilisation forte de tous les salariés. Aucun plan, aussi bien construit soit-il, n'aboutira s'il ne recueille pas le soutien et l'enthousiasme des salariés de l'entreprise. Seule cette volonté partagée nous permettra de trouver la souplesse, l'agilité qui seront les meilleurs gages de notre productivité, indispensable condition d'une croissance durable.

Et, si vous écrivez dans un accord fondateur les deux principes évoqués plus haut, c'est cette croissance qui permettra à tous de bénéficier durablement du partage équitable des bénéfices que l'entreprise pourra ainsi dégager.

La confiance ne se décrète pas, elle s'écrit par des engagements dans des valeurs d'entreprise. L'ambition n'est pas la décision d'un seul, elle ne peut être qu'une volonté partagée.

Nous restons à votre disposition pour développer l'ensemble de ces propositions avec vous.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président-Directeur Général, l'expression de nos respectueuses salutations. ●

SPL section Air France